

FINANTHROPIE

n°2065

FINANTHROPIE™

9 rue Victor Hugo, 27000 ÉVREUX

Le fonds de dotation est un outil de financement au service de la philanthropie et du mécénat, grâce à la capitalisation des dons qu'il reçoit.



Pourquoi un fonds de dotation ?

Comment cela fonctionne ?

À travers les dons qui alimentent le fonds, le conseil d'administration investit les fonds disponibles afin de fructifier les capitaux.

La totalité des fruits issus de ces placements sont reversés régulièrement à des associations éligibles au soutien de Finanthropie™.

Notre mission :

Finanthropie™, c'est le point de rencontre entre la philanthropie et le savoir.

C'est assurer une pérennité à des associations et des projets au profit de ceux qui ont un véritable impact sur l'emploi, l'environnement et l'économie réelle et locale normande.

Pourquoi donner à Finanthropie™ et non directement à une association ?

Finanthropie™ apporte deux innovations majeures à la donation et révolutionne le pouvoir du donateur. Le donateur donne un sens à son épargne et contribue aux œuvres de façon régulière et continue.



1 La pérennisation de l'aide

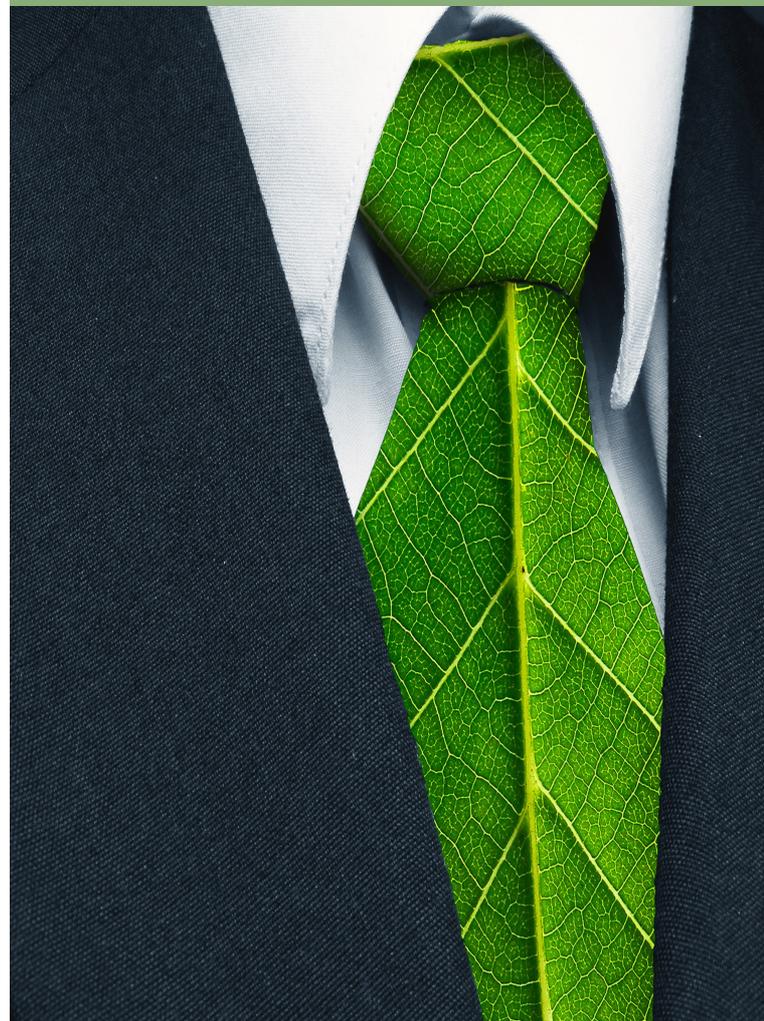
La démarche financière établie par Finanthropie™ a pour volonté de pérenniser aussi longtemps que le fonds existera les actions associatives comme le financement de projet entrepreneurial. En effectuant un don, vous alimentez la capacité d'investissement du fonds de dotation.

L'ensemble des bénéfices créés est reversé aux projets soutenus par Finanthropie.

2 La traçabilité des dons

Grâce à Finanthropie™, vous avez la possibilité de savoir quel projet est bénéficiaire de votre don et comment ce dernier est utilisé. Vous avez alors le choix de vos actions et participez aux projets qui partagent vos valeurs et convictions.

Cette traçabilité vous permet d'avoir un regard et un suivi de votre don et de son utilisation.



Les avantages de Finanthropie™

« La philanthropie est une vertu douce, patiente et désintéressée » - FÉNELON

Finanthropie™ dispose d'une politique de prudence en termes de gestion d'actifs ; la gestion des fonds est adaptée aux objectifs et aux engagements responsables du fonds de dotation.

Finanthropie™ assure une utilisation conforme du fonds à ses objectifs et permet la traçabilité de chaque don par son donateur.

- Pour les particuliers, une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de la valeur du don est possible dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- Pour les entreprises, une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % de la valeur du don est possible, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.



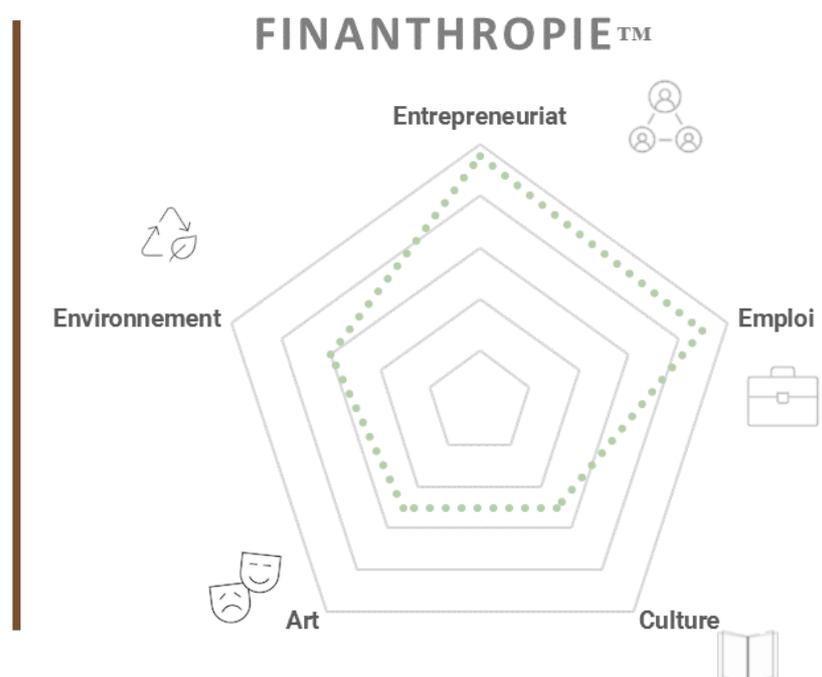
Un fonctionnement simple

- 1 Collecte des dons
- 2 Fructification du capital
- 3 Reversement à une association

100 % des fruits des placements engrangés sont reversés aux projets associatifs normands afin d'avoir un impact régional sur :

- ↳ l'entrepreneuriat
- ↳ l'emploi
- ↳ l'environnement

Une philosophie claire



À propos des fondateurs :



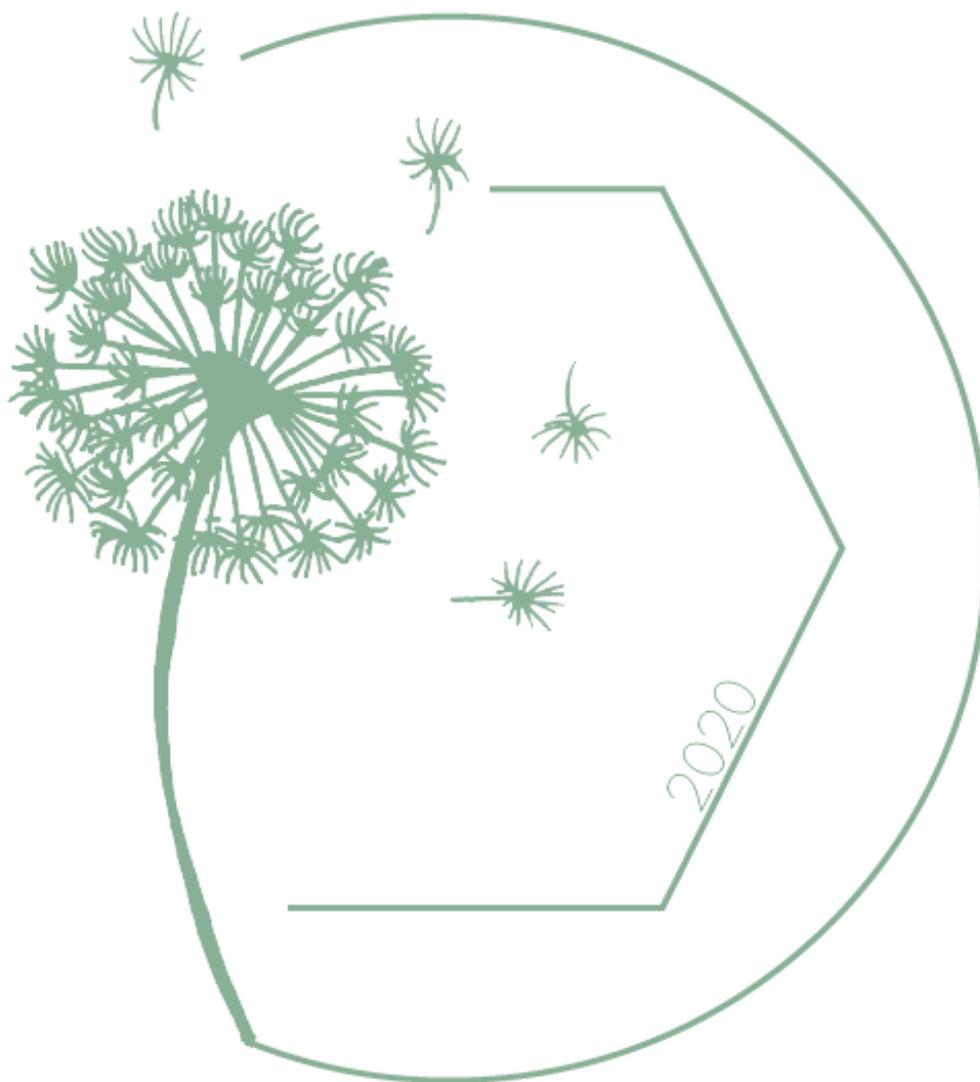
Nébojsa SRECKOVIC
Président



Julie AUBERT
Directrice générale



Maxence DEMAINE
Secrétaire



FINANTHROPIE
n°2065



contact@finanthropie.org



9 rue Victor Hugo, 27000 ÉVREUX



06 11 38 95 08